



Elections  
Ontario

## Autorisation de sollicitation (F0436)

accordée à

\_\_\_\_\_

Écrire le nom du solliciteur ou de la solliciteuse de votes en caractères d'imprimerie

### À l'attention des propriétaires d'immeubles

**Veillez noter** qu'en vertu de l'article 89.1 de la *Loi électorale*, les solliciteurs de votes ont le droit, pendant une élection provinciale, d'avoir accès aux aires communes des immeubles à logements multiples afin de distribuer de la documentation et de faire du porte-à-porte pour parler aux résidents, et ce, de 9 h à 21 h, du lundi au vendredi, et de 9 h à 18 h, le samedi et le dimanche.

Une \_\_\_\_\_ provinciale a été déclenchée le \_\_\_\_\_ et le jour du scrutin a été fixé au \_\_\_\_\_. Pendant la période électorale, sous réserve des exceptions décrites ci-dessous, les propriétaires d'immeubles doivent permettre l'accès à un ou plusieurs solliciteurs de votes en faveur d'un candidat ou d'une candidate, à condition qu'ils soient munis d'une pièce d'identité et de l'autorisation dudit candidat ou de ladite candidate, et qu'au moins l'un d'entre eux soit âgé d'au moins 18 ans.

L'accès peut uniquement être refusé dans les cas suivants :

- L'immeuble comprend moins de sept logements autonomes.
- L'immeuble est une résidence universitaire ou collégiale.
- L'immeuble est une résidence d'aide à la vie quotidienne.
- Le fait de permettre l'accès peut mettre en danger la santé physique ou affective des résidents.

Tout accès refusé en violation de la loi peut donner lieu à l'imposition d'une pénalité administrative.



<b>Nomination</b>	<b>Acceptation de la nomination</b>
<p>Je nomme, par les présentes, la personne susmentionnée en qualité de solliciteur ou solliciteuse de votes pour :</p> <p>_____</p> <p>Écrire le nom du candidat inscrit ou de la candidate inscrite en caractères d'imprimerie</p> <p>_____</p> <p>Écrire le nom de la personne autorisant la nomination en caractères d'imprimerie</p> <p>_____</p> <p>Signature de la personne autorisant la nomination</p> <p>_____</p> <p>Date</p>	<p>J'accepte, par les présentes, ma nomination en qualité de solliciteur ou solliciteuse de votes et je conviens de me conformer aux exigences de la <i>Loi électorale</i> :</p> <p>_____</p> <p>Écrire le nom du solliciteur ou de la solliciteuse de votes en caractères d'imprimerie</p> <p>_____</p> <p>Date de naissance</p> <p>_____</p> <p>Signature du solliciteur ou de la solliciteuse de votes</p> <p>_____</p> <p>Date</p>
<p>_____</p> <p>Adresse du bureau de campagne</p> <p>_____</p> <p>Téléphone du bureau de campagne</p> <p>_____</p> <p>Adresse électronique du bureau de campagne</p>	

**La personne susmentionnée a été autorisée par un candidat ou une candidate à exercer des activités de sollicitation de votes et a le droit d'accéder aux immeubles en vertu de la *Loi électorale*.**

**Les solliciteurs de votes doivent porter cette autorisation sur eux et la présenter sur demande lorsqu'ils se rendent dans des immeubles à logements multiples.**